

Avis de constitution

SOCIETE « PARFAITEMENT GRAND SERVICES » en abrégé « PGS »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody 2 plateaux,
Lot 634, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/12/2024 , et enregistrés le 02/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PARFAITEMENT GRAND SERVICES

» en abrégé « PGS »

Objet : -Assistance et gestion de la comptabilité des entreprises

- Courtage en transit douane
- Transfert d'argent

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody 2 plateaux,
Lot 634, Ilot ND

Dirigeant(s) M N'GUESSAN ESSO AMOS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00198 du 02/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01341/GTCA/RC/2025 du 02/02/2026

